



VILLE DE  
LANDIVISIAU



# L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LANDIVISIAU

ANNÉE 2026/2027

(en attente de la délibération du Conseil municipal du 24 septembre 2026)

INSTRUMENTS	COURS	ENSEIGNANTS
<b>Cours individuels (dès 6 ans)</b>		
Guitare classique <b>NOUVEAU : Guitare électrique</b>	Lundi Mardi Mercredi	Salomé CAM
Basse électrique	Mardi Mercredi Samedi	Delphine COULLEBAULT
Piano	Mercredi Samedi	Pier-Luigi PAPULINO
Tuba (saxhorn ou euphonium) Trompette / Cornet Flûte traversière Saxophone Flûte à bec Trombone Clarinette <b>NOUVEAU : Piano &amp; Synthétiseur (Cycle 1)</b>	Lundi Mardi Mercredi Jeudi	Nicolas BELLEC
Batterie	Mercredi	Thierry GILLET
Violon Mandoline	Jeudi Vendredi	Moran CARRÉ
Accordéon chromatique et diatonique Concertina Ukulélé	Mardi Mercredi Samedi	Delphine COULLEBAULT
<b>Cours collectifs</b>		
Chorale (dès 8 ans)	Samedi (10h-11h)	Delphine COULLEBAULT
Éveil musical dont parcours découverte d'instruments (5/6 ans)	Mercredi (14h-15h) - CP Samedi (11h-12h) – MS et GS	Delphine COULLEBAULT

# TARIFS 2026/2027

LANDIVISIEN												
	1 <sup>er</sup> enfant <i>(instrument + FM)</i> & <i>(éveil + instrument)</i>		2 <sup>ème</sup> enfant <i>(instrument + FM)</i> & <i>(éveil + instrument)</i>		3 <sup>ème</sup> enfant et + <i>(instrument + FM)</i> & <i>(éveil + instrument)</i>		Eveil musical dont parcours découverte d'instruments			Chorale* Formation musicale seule		
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 1	Cycle 2	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant et +	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant et +
Enfant	225 €	264 €	191 €	224 €	180 €	211 €	118 €	100 €	94 €	54 €	46 €	43 €
Adulte	633 €											
Adulte* (-20 %)	506 €											
Etudiant* et Pass culture*	440 €											
COMMUNES EXTERIEURES												
	1 <sup>er</sup> enfant <i>(instrument + FM)</i> & <i>(éveil + instrument)</i>		2 <sup>ème</sup> enfant <i>(instrument + FM)</i> & <i>(éveil + instrument)</i>		3 <sup>ème</sup> enfant et + <i>(instrument + FM)</i> & <i>(éveil + instrument)</i>		Eveil musical dont parcours découverte d'instruments			Chorale* Formation musicale seule		
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 1	Cycle 2	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant et +	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant et +
Enfant	364 €	426 €	309 €	362 €	291 €	341 €	156 €	133 €	125 €	94 €	80 €	75 €
Adulte	770 €											
Adulte* (-20 %)	616 €											
Etudiant* et Pass culture*	440 €											

Lorsqu'un élève s'inscrit à deux instruments, deux cotisations annuelles sont dues avec une déduction de la cotisation du cours de « Formation musicale seule ».

\* La chorale et les ateliers de pratiques collectives sont gratuits pour l'élève inscrit en cours instrumental.

\* Etudiant : fournir une carte de l'année en cours.

\* Tarif « Adulte » : l'adulte bénéficie d'une réduction de 20 % si son enfant est également inscrit.

\* Pass culture : application téléphonique sur laquelle le jeune dispose d'un crédit de 50 € à 17 ans et 150 € à 18 ans (valable jusqu'à la veille des 21 ans). Application à télécharger sur : <https://pass.culture.fr/nosapplications/>

⇒ Une formule « coup de pouce » est appliquée aux enfants landivisiens en fonction du Quotient Familial calculé par la C.A.F./M.S.A. (à l'exception de la chorale et de la formation musicale) Fournir obligatoirement une attestation récente délivrée par la C.A.F. ou la M.S.A. faisant figurer le Quotient Familial (grille tarifaire retravaillée dès la rentrée 2026/2027 dans l'objectif de soutenir significativement le pouvoir d'achat des familles landivisiennes).

**LA FORMATION MUSICALE**  
**Obligatoire pour l'élève inscrit en instrument**  
*(mettre une croix selon vos choix)*

NIVEAU	JOUR / HORAIRE	PROFESSEURS
<b>CYCLE 1</b>		
<b>1C1</b> 1 <sup>ère</sup> année	mardi 17h15-18h15 <input type="checkbox"/> mercredi 9h30-10h30 <input type="checkbox"/>	Delphine Couillebault
<b>1C2</b> 2 <sup>ème</sup> année	mardi 18h15-19h15 <input type="checkbox"/> mercredi 10h30-11h30 <input type="checkbox"/>	Delphine Couillebault
<b>1C3</b> 3 <sup>ème</sup> année	mardi 17h15-18h15 <input type="checkbox"/> mercredi 13h-14h <input type="checkbox"/>	Nicolas Bellec Delphine Couillebault
<b>1C4 &amp; 1C5</b> 4 <sup>ème</sup> année & 5 <sup>ème</sup> année	lundi 18h15-19h15 <input type="checkbox"/> mercredi 16h-17h <input type="checkbox"/>	Nicolas Bellec
<b>Ados débutants</b> (à partir de 12 ans)	lundi 19h15-20h15 <input type="checkbox"/>	Nicolas Bellec
<b>CYCLE 2</b>		
<b>2C1 à 2C4</b>	mercredi 18h-19h <input type="checkbox"/> jeudi 18h-19h <input type="checkbox"/>	Nicolas Bellec
<b>Adultes débutants</b> <i>(non obligatoire, tarif en supplément)</i>	lundi 19h15-20h15 <input type="checkbox"/>	Nicolas Bellec

**LES PRATIQUES COLLECTIVES**

Les ateliers sont gratuits et fortement recommandés

<b>Atelier musiques du monde</b> (styles musicaux variés) <i>à partir de la 3<sup>ème</sup> année de pratique instrumentale</i> <i>(répétitions ponctuelles avec l'atelier ensemble de guitares)</i>	<b>Mardi</b> <input type="checkbox"/> 19h15-20h15
<b>Ensemble de guitares</b> <i>(répétitions ponctuelles avec l'atelier Musiques du monde)</i>	<b>Mercredi</b> <input type="checkbox"/> 16h-17h
<b>NOUVEAU - Atelier musique EN SCÈNE !</b> <b>En lien avec les spectacles programmés au Vallon</b> Guitare électrique, basse, clavier, batterie/percussion, chant <i>minimum 5 années de pratique instrumentale</i> <i>Les bouchons d'oreilles sont fortement préconisés pour cet atelier</i> <i>dont la musique est amplifiée</i>	<b>Mercredi</b> <input type="checkbox"/> 17h-18h
<b>NOUVEAU - CEOLTA - atelier musiques traditionnelles</b> (musiques celtiques, folk et bal trad) <i>à partir de la 2<sup>ème</sup> année de pratique instrumentale</i>	<b>Vendredi</b> <input type="checkbox"/> 19h-19h45

# INSTRUMENTS / FOURNITURES

- L'élève devra prévoir en début d'année, l'achat de méthodes et de partitions.
- L'élève doit disposer à domicile de l'instrument pratiqué ou prévoir la location de l'instrument dans un magasin spécialisé. Il est fortement recommandé de prendre conseils auprès du professeur concerné.

## FACTURATION

Deux possibilités s'offrent aux familles pour le règlement de la cotisation annuelle :

- 1) règlement de la totalité de l'année courant octobre 2026 au Centre des Finances Publiques de Morlaix (à réception de l'avis de sommes à payer), par chèque, chèques-vacances, carte bancaire, espèces ou en ligne [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr).
- 2) 3 prélèvements automatiques : 10 novembre 2026, 10 janvier 2027 et 10 avril 2027.

Pour une nouvelle inscription, un mandat de prélèvement SEPA est à compléter, accompagné d'un R.I.B. Le prélèvement est tacitement reconduit (en cas de changement de coordonnées bancaires, le SEPA et le RIB seront à fournir).

## RENSEIGNEMENT & INSCRIPTIONS

L'école municipale de musique est placée sous la Direction culturelle de la Ville.

- Emmanuelle Dréano / [e.dreano@landivisiau.fr](mailto:e.dreano@landivisiau.fr) / 02.98.68.67.63.
- Pôle culturel, 25 rue du Manoir. Ouvert du lundi au vendredi.
- Portes ouvertes de l'école de musique : mercredi 24 juin 2026 de 10h à 18h30.
- Salle Le Vallon : samedi 5 septembre 2026 de 9h à 15h30, lors de la « Journée des associations ».
- Une permanence est assurée à l'école de musique, le mercredi 16 septembre 2026 de 13h30 à 16h30

La rentrée musicale est fixée au lundi 14 septembre 2026.

Fin des cours, le samedi 26 juin 2027 au soir.

Vous pouvez télécharger les documents sur le site de la ville [www.landivisiau.bzh](http://www.landivisiau.bzh) : fiche d'inscription, ainsi que la demande de prélèvement automatique SEPA (rubrique « culture patrimoine », sous rubrique « l'école de musique »).

\*\*\*\*\*



Pôle culturel  
25 rue du Manoir  
29400 Landivisiau  
02.98.68.67.63  
[e.dreano@landivisiau.fr](mailto:e.dreano@landivisiau.fr)  
[culture@landivisiau.fr](mailto:culture@landivisiau.fr)

